

CHAMPLAIN

Politique familiale municipale

MUNICIPALITÉ
AMIE DES
ÂÎNÉS

2026-2030



Sommaire

- | | | | |
|---|--|----|---|
| 3 | Mot du maire | 11 | Nos définitions de la famille et des aînés |
| 4 | Mot de l'élue responsable Famille et Aînés | 12 | Portrait statistique de la municipalité |
| 5 | Le comité Famille-Aînés | 14 | Recension des services et ressources desservant Champlain |
| 6 | Nos valeurs | 15 | Consultation publique |
| 7 | Valeurs pour un vieillissement actif | 17 | Plan d'action |
| 8 | Champs d'action MADA | 24 | Conclusion et remerciements |



Mot du maire

Bonjour à tous!

La Municipalité de Champlain est fière de vous présenter sa politique familiale (PFM) et des aînés (MADA). Chez nous, les familles et les aînés occupent une place importante. Ils regroupent à la fois des gens jeunes et dynamiques qui forment l'avenir du village et d'autres plus expérimentés qui ajoutent à notre qualité de vie en s'impliquant dans leur communauté.

Plusieurs personnes ont contribué à l'élaboration de ces politiques afin de faire bénéficier les familles et les aînés de plusieurs services et en faciliter l'accès à tous. Que ce soit en matière de culture, de sport, de transport, d'aménagement ou autre, ces politiques sont là pour augmenter votre qualité de vie et vous garder actifs physiquement et socialement.

Dans ces pages, vous trouverez des solutions pour alléger votre vie au quotidien et maximiser votre vie sociale. Plusieurs bénévoles et intervenants ont mis la main à la pâte pour vous faciliter l'accès à ces services et nous les remercions chaleureusement.

En espérant vous voir bénéficier avec plaisir de ces politiques et vous intégrer dans la vie communautaire de Champlain.

Bienvenue à tous,

Sébastien Marchand
Maire de Champlain





Mot de l'élue responsable Famille-Aînés

Nous sommes très fiers de vous déposer ce nouveau plan quinquennal (2026-2030) de la politique familiale et amie des aînés. Nous tenons à souligner l'importance de soutenir des initiatives concrètes qui améliorent la qualité de vie des familles et des aînés. Cette politique constitue un levier essentiel pour favoriser des projets porteurs, inclusifs et adaptés aux réalités locales.

Vous trouverez ici des actions et projets qui s'inscrivent dans les grands axes, soit la communication, la vie culturelle, sportive et de loisir, l'aménagement du territoire, le transport et la sécurité, ainsi que la santé, la participation citoyenne et le soutien communautaire.

Ces axes visent à encourager le vieillissement actif, l'intergénérationnel, l'accessibilité des services et des infrastructures, de même que la cohésion sociale.

Par la mise en place de cette politique et de son plan d'action, la municipalité souhaite être au cœur des décisions venant du milieu. Cette démarche ne marque pas une fin, mais bien un engagement continu à bâtir une municipalité inclusive, dynamique et attentive aux besoins de tous. Ensemble, poursuivons cette démarche afin de faire de Champlain un milieu de vie accueillant, solidaire et durable pour les générations présentes et futures.

Sonya Pronovost

Élue responsable de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) de Champlain

Le comité Familles-Aînés

LA DÉMARCHE

À la suite de la consultation citoyenne menée dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), la municipalité de Champlain a entrepris l'élaboration d'une politique familiale et des aînés visant à favoriser l'inclusion et le vieillissement actif de sa population. Un comité de travail, composé d'une élue municipale et de bénévoles représentant les familles et les aînés, a été formé afin d'identifier les besoins du milieu et de proposer des actions concrètes. Cette démarche concertée reflète la volonté des élus et des citoyens d'offrir un milieu de vie inclusif, sécuritaire et propice à l'épanouissement des familles et des aînés tout en tenant compte de l'évolution démographique et des besoins exprimés par la communauté.

LE COMITÉ

Le comité de pilotage a été mis sur pied en octobre 2024. Il a contribué activement à l'élaboration de la Politique familiale et des aînés et de son plan d'action, dans le respect des principes de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Par son engagement et sa connaissance du milieu, il a soutenu les élus municipaux dans l'identification d'orientations favorisant l'inclusion, le mieux-être et le vieillissement actif de la population.



Créd. photo Panorama

Martine Letendre

Représentante des aînés

Lise Marquis

Représentante de aînés

Christina Perreault

Représentante des familles

Valérie Callender

Représentante des familles

Laurie Patry

Chargée de projet

Lise Roy

Espace-Muni

Audrey Lacoursière

Représentante de la Maison des familles des Chenaux

Sonya Pronovost

Conseillère municipale responsable de la politique familiale et des aînés

Julie Martin

Représentante du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Ann-Josée Simard

Responsable des loisirs Municipalité de Champlain et chargée de projet

Nos valeurs

Les valeurs qui ont guidé l'élaboration de cette politique sont directement en lien avec celles prônées par notre municipalité.

INCLUSION

La municipalité favorise un milieu de vie inclusif où chaque personne peut participer pleinement à la vie communautaire, selon ses capacités et ses besoins. Elle s'engage à offrir des espaces et des services accessibles à tous, dans un esprit d'ouverture, d'équité et de non-discrimination.

RESPECT

La municipalité valorise des relations empreintes d'écoute, d'ouverture et d'empathie. Elle reconnaît la diversité des réalités et veille à promouvoir des interactions harmonieuses, où chacun est traité avec considération et dignité.

BIENVEILLANCE

La municipalité privilégie une approche humaine et attentive aux besoins de sa population. Elle encourage l'entraide, la compréhension et le soutien mutuel, afin de créer un environnement accueillant, solidaire et propice à des liens durables entre les citoyens et les organisations.

PARTICIPATION

La municipalité encourage la participation active de l'ensemble de la population, notamment des aînés, à la vie communautaire. Elle veille à créer des conditions favorables à leur engagement, en tenant compte de leurs besoins, de leurs réalités et de leurs capacités.

QUALITÉ DE VIE

La municipalité s'engage à favoriser un milieu de vie équilibré et épanouissant pour les aînés et les familles. Elle contribue à créer un environnement qui répond aux besoins de chacun et qui permet la réalisation d'activités valorisantes, dans un cadre de vie sain, sécuritaire et satisfaisant.

Valeurs pour un vieillissement actif

Le concept de vieillissement actif, tel que préconisé par l'Organisation mondiale de la Santé et le gouvernement du Québec, renvoie à un processus visant à optimiser les conditions favorables à la santé, à la participation sociale et à la sécurité, afin d'améliorer la qualité de vie des personnes tout au long du vieillissement.



Credit photo Panoramax

PARTICIPATION

Les aînés devraient être libres de participer à des activités selon leurs préférences et leurs capacités; leur âge ne devrait pas être une barrière. Il importe donc d'inclure les aînés au sein de la municipalité, et ce, dans toutes les sphères de la société : sociale, culturelle, spirituelle et économique.

SANTÉ

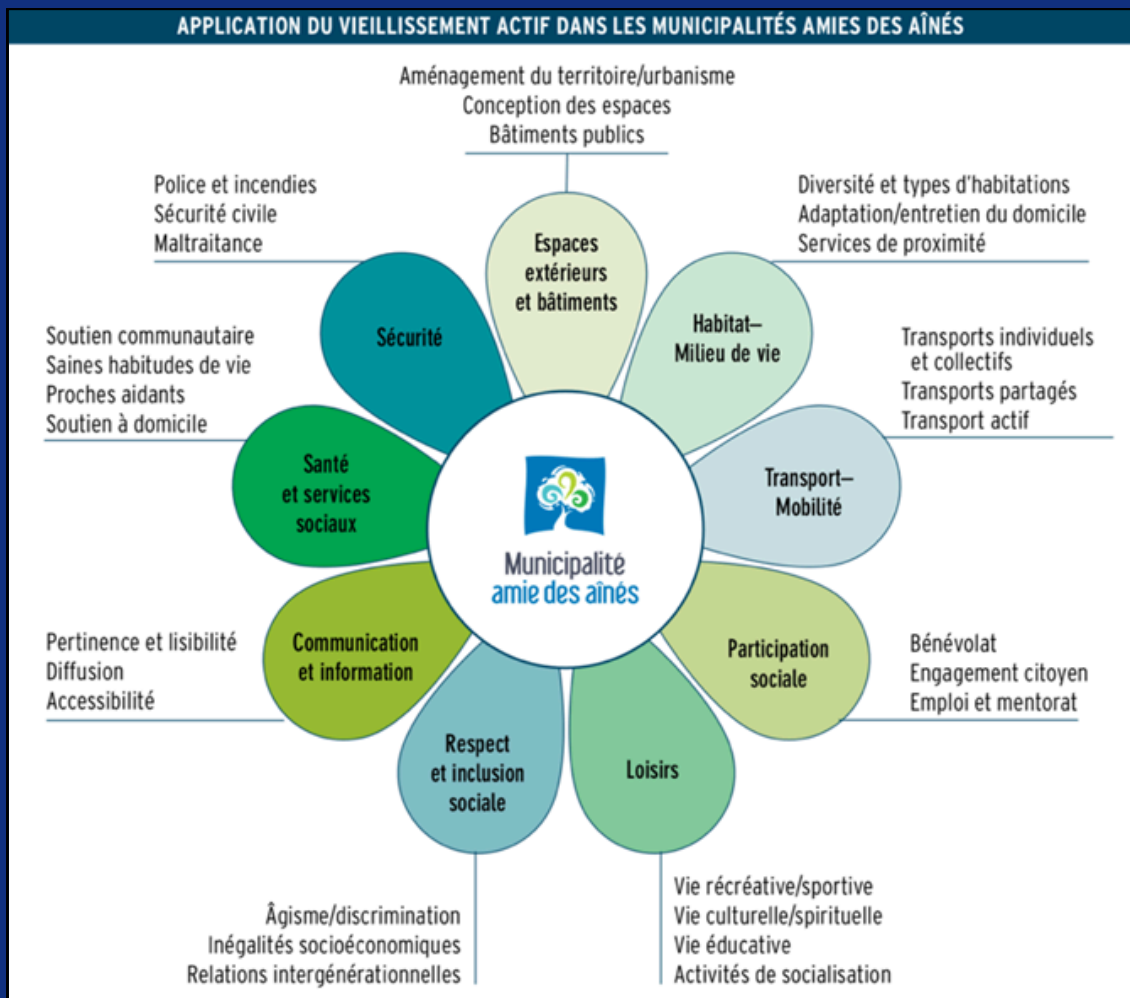
Lorsqu'ils sont en santé, les aînés peuvent jouir d'une indépendance et d'un bien-être augmenté, tout en diminuant leur recours aux soins de santé et aux services sociaux. Les aînés, lorsqu'ils sont en santé, pourront vivre mieux et plus longtemps.

SÉCURITÉ

La sécurité, qu'elle soit sociale, financière ou physique, est la condition première au bien-être des aînés. La municipalité se doit donc de soutenir et d'aider les personnes aînées qui n'arrivent plus à se protéger ou à subvenir à leurs besoins du mieux qu'elle le puisse pour ainsi augmenter leur sécurité et donc leur bien-être.

Champs d'action MADA

Les champs d'action de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) regroupent les principaux axes guidant les interventions municipales afin de favoriser le vieillissement actif, l'inclusion et la qualité de vie des aînés. L'ensemble de ces axes a été abordé lors de la consultation publique. Toutefois, seuls les suivants, jugés prioritaires et réalisables, ont été retenus dans le plan d'action.



Champs d'action MADA

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Les espaces extérieurs, de même que les bâtiments, ont un impact important sur la participation et la sécurité des aînés. Des espaces accessibles permettent aux aînés d'avoir une mobilité, une indépendance et ils soutiennent la participation de ceux-ci à la vie communautaire. Des environnements propres, des espaces verts bien entretenus avec des aires de repos et des trottoirs adéquatement nettoyés en toutes saisons sont des éléments essentiels dans une Municipalité amie des aînés. Des espaces publics éclairés et sécuritaires, de même que des rues adaptées aux piétons permettent aux aînés et à tous les citoyens de profiter des espaces extérieurs de leur milieu. La Municipalité de Champlain s'engage à prendre en considération les besoins des citoyens grâce à des études intérieures en vue d'améliorer les espaces extérieurs et les bâtiments municipaux se trouvant sur son territoire.

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Le transport est un besoin primordial associé à l'indépendance, l'autonomie et la qualité de vie des personnes vieillissantes. Celles-ci doivent pouvoir se déplacer adéquatement et de façon sécuritaire au sein de leur milieu afin de profiter des possibilités variées de participer à la vie sociale et d'utiliser les services disponibles. Il importe donc que la Municipalité de Champlain mette en place des conditions favorables au déplacement adéquat et sécuritaire des aînés, puisqu'ils se déplacent majoritairement à pied.

LOISIRS

Les loisirs sont importants pour la santé et le bien-être des aînés. En effet, ils leur permettent de socialiser, de s'épanouir et de bouger selon leur capacité et leurs limitations. Il est primordial que les activités soient adaptées afin d'assurer une utilisation sécuritaire du matériel et des lieux. Il importe que différentes formules soient proposées afin de soutenir l'accès au plus grand nombre et répondre aux différents besoins. La Municipalité de Champlain s'engage donc à organiser des événements, des activités et des programmations inclusives et répondant aux besoins des citoyens.



Champs d'action MADA

PARTICIPATION SOCIALE

Participer à la vie sociale de sa communauté constitue un besoin essentiel pour tout être humain, mais principalement dans la vie des aînés retraités qui ont moins accès à des interactions sociales que les travailleurs. À travers leurs différents engagements et leurs différentes activités, les aînés donnent un sens à leur vie, ils se sentent acceptés et respectés. La participation à la vie sociale et récréative offre la possibilité d'interagir avec les autres et de créer un lien avec la communauté. La Municipalité de Champlain, ainsi que ses différents comités, développent des activités socioculturelles pour les aînés et soutiennent des associations comme la FADOQ ou le service des loisirs pour que ces derniers puissent mettre en place des activités et des événements répondant aux besoins de ceux-ci.

COMMUNICATION ET INFORMATION

La communication ainsi que son accès sont primordiaux, puisqu'ils sont liés à l'inclusion et à la participation sociale des aînés. La santé et le bien-être des aînés sont rattachés à la disponibilité et à l'accessibilité de l'information. La Municipalité se doit donc de diffuser les informations de façon à les rendre accessibles aux aînés.

SÉCURITÉ

La sécurité englobe la surveillance, la prévention et l'intervention, soit par les services de police, les départements des incendies ou encore la sécurité civile. Pour se sentir bien, il est primordial de se sentir en sécurité. La Municipalité, par les mesures qu'elle met en place, joue donc un rôle important dans ce sentiment.

RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Le vieillissement actif considère l'inclusion comme un élément important de l'engagement et de la participation sociale, citoyenne et économique des aînés. Les personnes âgées peuvent être victimes d'âgisme ou de discrimination, ce qui pourrait mener à leur exclusion. Même s'il n'est pas clairement indiqué dans le sondage effectué, il importe de lutter contre ces exclusions, entre autres, en conscientisant la population à l'apport des aînés à la collectivité, en favorisant les activités intergénérationnelles et en reconnaissant les aînés en tant que personnes importantes au sein de la Municipalité.



Nos définitions de la famille et des aînés

Afin de soutenir cette démarche, il était essentiel de préciser les notions de famille et d'aîné. Le comité a donc retenu les définitions suivantes, jugées les plus représentatives de la réalité du milieu.

PERSONNE AÎNÉE

Pour la Municipalité de Champlain, une personne aînée est âgée de 55 ans et plus, possédant une expérience de vie riche et des compétences et savoirs variés. La transmission de ses connaissances façonne notre histoire et enrichit notre patrimoine pour les générations futures. La Municipalité de Champlain reconnaît que la personne aînée est unique et qu'elle possède des besoins, des capacités et des niveaux d'autonomie différents, évoluant au fil des transitions de vie et qu'elle contribue à la vitalité sociale, culturelle et économique de sa communauté.

LA FAMILLE

La famille est un noyau où s'établissent des relations et des liens affectifs, favorisant l'apprentissage et le soutien mutuel. À travers les différentes réalités qu'elle peut prendre, la famille peut constituer un lieu privilégié d'apprentissage et de transmission de valeurs et permettre aux générations d'avoir des échanges significatifs, contribuant au développement et à l'épanouissement de ses membres. La famille forme ainsi une équipe où chacun trouve les ressources nécessaires pour grandir, se soutenir.



Portrait statistique de la municipalité

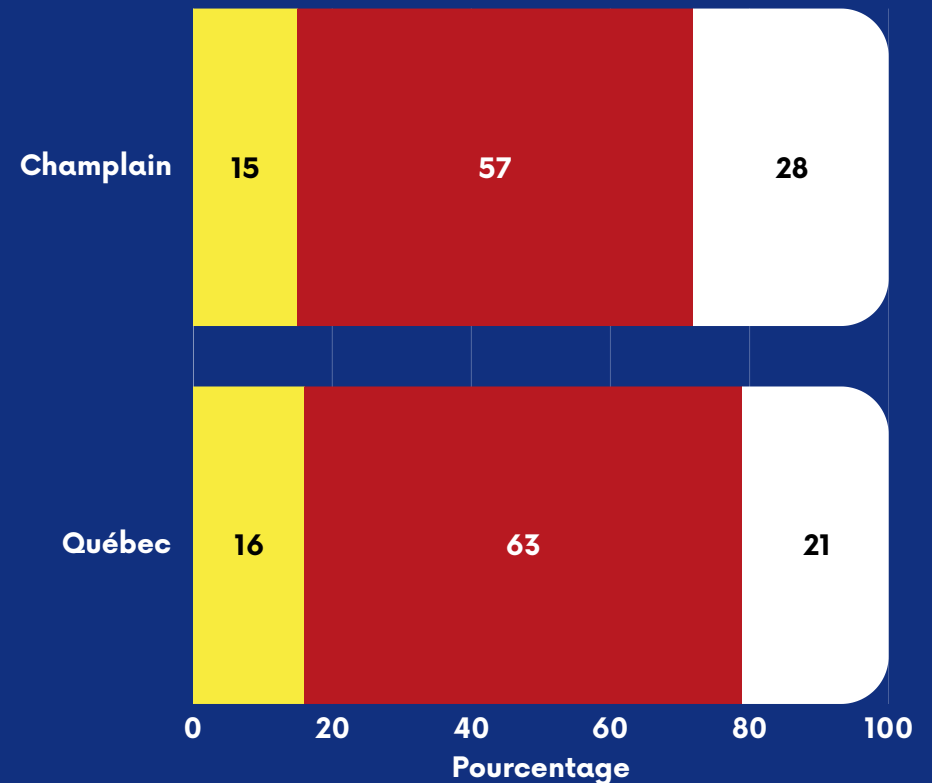
POPULATION ÂÎNÉE

Selon les données statistiques de 2021 provenant de Statistique Canada, l'âge médian de la population de Champlain est de 54 ans. Dans cette politique, le terme aîné fait référence à une personne âgée de 55 ans et plus. Selon les statistiques, nous pouvons donc dire que 48% des résidents de Champlain sont des personnes aînées. Selon ces mêmes statistiques, 28% des Champlinois ont plus de 65 ans alors que cette proportion est de 21% pour la province de Québec. Il importe de noter qu'actuellement, selon le décret de 2026 provenant du MAMAH, Champlain compte 1932 habitants.

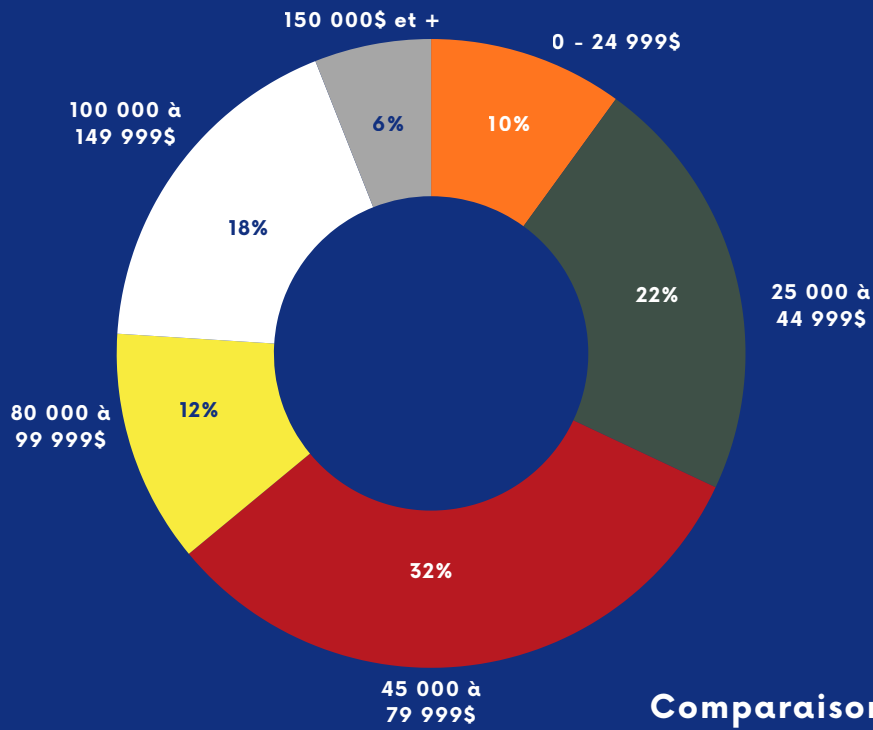


Répartition des tranches d'âge de la population en 2021*

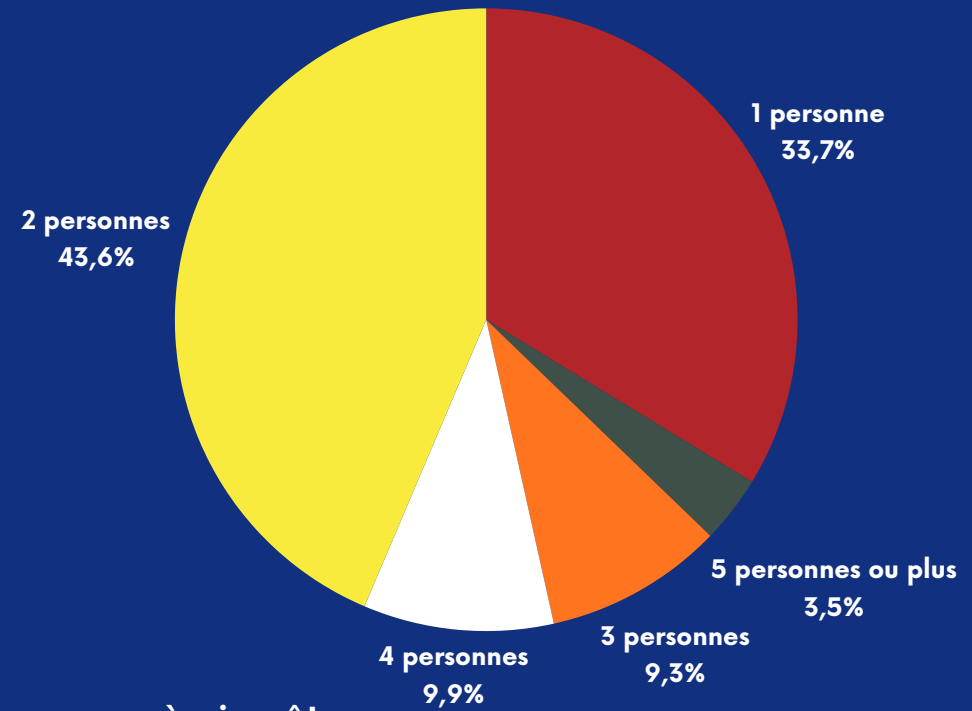
● 0-14 ans ● 15-64 ans ● 65 ans et +



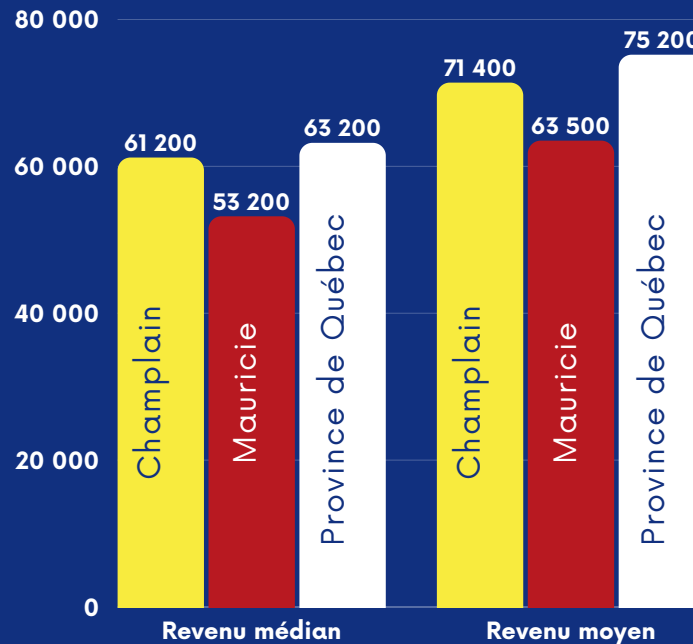
Tranches de revenu après impôt des ménages de Champlain*



Nombre de personnes par ménage à Champlain en 2021*



Comparaison du revenu après impôt des ménages de Champlain en 2020*



*Données provenant du recensement 2021 de Statistique Canada

Recension des services et ressources desservant Champlain

La Municipalité de Champlain offre une richesse de services pour ses citoyens. Grâce aux services municipaux et aux organismes locaux, Champlain est un milieu accueillant où familles et aînés peuvent profiter d'une vie active, stimulante et épanouissante.

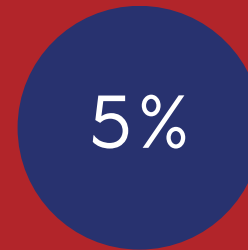
SÉCURITÉ	Pompiers - Premiers répondants
SERVICE DE SANTÉ	CIUSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec
HABITATION	Office régional d'habitation - destinés aux personnes de 50 ans et plus (25) - destinés aux familles/personnes seules (6)
SCOLAIRE ET SERVICES DE GARDE	École primaire des Champs-et-Marées (maternelle 4 ans à 3 ^e année) - Camp de jour estival (4 à 12 ans) - Centre de la petite enfance Le petit Champlain - Service de garde en milieu familial privé (1) et en milieu familial subventionnés (1)
COMMUNICATION ET INFORMATION	Journal municipal Le Champlinois - Site internet de la municipalité - Réseaux sociaux
CULTURE ET LOISIRS	Association de soccer des Chenaux - Comité culturel Phares sur Champlain - Société d'histoire de Champlain - Le Postillon - ViActive - Événements: Carnaval d'hiver, Fête nationale, Halloween, fête de Noël des enfants - Location d'équipement de glisse (trottinettes des neiges, raquettes, tubes) - Bibliothèque - Centre du Tricentenaire - Location de salles - Terrains sportifs: soccer, tennis, baseball, pickleball, badminton, basket-ball, pétanque, patinoire, piste à rouleaux (pumptrack), sentier de raquettes et de ski de fond - Parc Optimiste - Jeux d'eau
COMMUNAUTAIRE	AFEAS - AQDR des Chenaux - Aide chez soi Des Chenaux - Association des personnes vivants avec un handicap (APEVAH) des Chenaux - Carrefour Jeunesse Emploi - Centres d'action bénévole des Riverains et de la Moraine - Centre de recherche d'emploi de la Mauricie - Comité du Noël du Coeur - Coopération de développement communautaire des Chenaux - Fabrique de la communauté de Champlain - FADOQ - Fondation d'aide aux aînés Juliette M Dubois - Fonds communautaire des Chenaux - Mouvement d'action solidaire des sans-emploi des Chenaux - MRC des Chenaux - Proches aidants Des Chenaux - Service de secrétariat communautaire des Chenaux - Soutien à domicile des Chenaux - Stratégie Carrière
TRANSPORT	Transport adapté & collectif des Chenaux
VIE ÉCONOMIQUE	Plusieurs entreprises et fournisseurs de services, dont une caisse Desjardins et un bureau de poste
TOURISME	Haltes municipale et provinciale - Rampe de mise à l'eau pour embarcations - Tourisme Champlain

Consultation publique

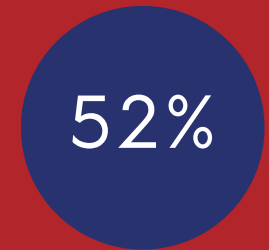
La consultation publique, faite sous forme de questionnaire au printemps 2025, visait tous les résidents de Champlain. Les citoyens avaient l'option d'y répondre en ligne ou sous forme de papier. Dans le cadre de cette politique, l'âge de référence d'une personne aînée est de 55 ans.



RÉPONDANTS
AU TOTAL



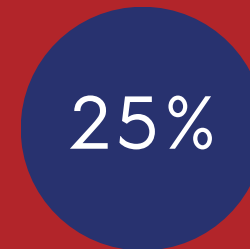
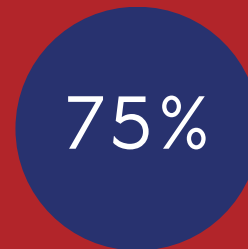
DE LA POPULATION
CHAMPLAINOISE A
ÉTÉ CONSULTÉE



DES RÉPONDANTS
ÉTAIENT ÂGÉS DE
55 ANS PLUS



Credit photo Josée Perreault



Faits saillants de la consultation publique

Les faits saillants suivants sont tirés de l'analyse des données recueillies lors de la consultation publique et sont en lien avec certains champs d'action MADA présentés plus tôt dans la politique.

Faits saillants sur les personnes âgées qui ont participé à la consultation.

34%

DES RÉPONDANTS ÂÎNÉS ONT UN REVENUS DE MÉNAGE ANNUEL APRÈS IMPÔT DE PLUS DE 100 000\$

68%

DES RÉPONDANTS ÂÎNÉS MENTIONNENT UTILISER LA MARCHÉ POUR SE DÉPLACER DANS LE VILLAGE

66%

DES RÉPONDANTS ÂÎNÉS SONT RETRAITÉS

66%

DES RÉPONDANTS ÂÎNÉS ONT UN SENTIMENT D'APPARTENANCE ENVERS CHAMPLAIN, NOTAMMENT EN LIEN AVEC GENS, LES ÉVÉNEMENTS, LA BEAUTÉ DU VILLAGE, LE BÉNÉVOLAT ET LES SERVICES PRÉSENTS

Faits saillants sur les familles qui ont participé à la consultation.

68%

DES FAMILLES RÉPONDANTES ONT UN REVENUS DE MÉNAGE ANNUEL APRÈS IMPÔT DE PLUS DE 100 000\$

44%

DES FAMILLES RÉPONDANTES TROUVENT DIFFICILE DE SE DÉPLACER EN TROTTELETTE/PATINS À ROUES ALIGNÉES OU EN VÉLO

51%

DES FAMILLES RÉPONDANTES TROUVENT QUE CHAMPLAIN EST UN MILIEU DE VIE DYNAMIQUE

83%

DES FAMILLES RÉPONDANTES ENVISAGENT DE DEMEURER À CHAMPLAIN POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES

Plan d'action 2026-2030



Champs d'action	Objectifs	Actions	Pour qui?	Résultats attendus
Transport et mobilité	Adopter des conditions favorables à une mobilité sécuritaire et accessible aux citoyens à l'intérieur de la Municipalité	Faire des démarches auprès de la MRC pour rendre le transport adapté des Chenaux (TAC) plus accessible. <small>Échéancier 2027</small>	Familles et aînés	Les familles et les personnes aînées sont en mesure de se déplacer plus facilement à l'intérieur et à l'extérieur de la Municipalité.
		Informar la population sur le TAC via nos différents canaux de communication pour le faire connaître davantage. <small>Échéancier 2026</small>	Familles et aînés	
		Faire des demandes au MTQ pour avoir davantage de traverses piétonnières. <small>Échéancier 2026</small>	Familles et aînés	Les déplacements à pied et à vélo deviennent sécuritaires à l'intérieur de la Municipalité pour tous les citoyens.
		Élaborer des stratégies auprès des automobilistes en lien avec le partage de la route et le respect des traverses piétonnières. <small>Échéancier 2028</small>	Familles et aînés	
		Optimiser la visibilité des traverses piétonnières (éclairage, affiches, silhouettes d'enfants). <small>Échéancier 2028</small>	Familles et aînés	
		Coordonner une étude de faisabilité pour optimiser l'espace piétonnier. <small>Échéancier 2030</small>	Familles et aînés	
		Entretenir fréquemment la voie piétonnière. <small>Échéancier 2026</small>	Familles et aînés	
		Inciter les citoyens à signaler les lampadaires défectueux dans les rues. <small>Échéancier 2026</small>	Familles et aînés	

Champs d'action	Objectifs	Actions	Pour qui?	Résultats attendus
Transport et mobilité	Adopter des conditions favorables à une mobilité sécuritaire et accessible à l'intérieur de la Municipalité.	<p>Coordonner une étude intérieure sur les besoins des citoyens pour améliorer l'éclairage au village.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2027</small></p>	Familles et aînés	Les déplacements à pied et à vélo deviennent sécuritaires à l'intérieur de la Municipalité pour tous les citoyens.
		<p>Étudier la possibilité de la mise en place d'une piste cyclable.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2030</small></p>	Familles et aînés	
Respect et inclusion sociale	Valoriser la présence des aînés dans la Municipalité.	<p>Souligner annuellement la Journée des aînés.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2027</small></p>	Aînés	Les personnes aînées se sentent reconnues.
		<p>Souligner l'anniversaire des aînés de plus de 85 ans.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Aînés	
		<p>Organiser des activités intergénérationnelles.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	Des occasions d'intergénérationnalité sont mises en place.
		<p>Communiquer avec l'école et/ou le camp de jour pour organiser des activités intergénérationnelles.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	
Loisirs	Soutenir l'accès et la participation à des activités culturelles, de loisirs et sportives.	<p>Sonder les adolescents sur les activités qu'ils aimeraient retrouver dans la programmation.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles	Les activités de la programmation sont adaptées aux besoins et aux désirs des jeunes.
		<p>Organiser des cours d'arts destinés aux aînés dans la programmation.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Aînés	Les personnes aînées ont accès à des activités culturelles, de loisirs et sportives adaptées.

Champs d'action	Objectifs	Actions	Pour qui?	Résultats attendus
Participation sociale	Offrir un milieu de vie facilitant la participation sociale des citoyens.	<p>Inviter les jeunes à participer aux différents comités et à donner leur opinion sur des sujets qui les touchent.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles	La participation sociale des jeunes est facilitée.
		<p>Étudier la faisabilité de la mise en place d'un espace pour les jeunes au Centre du Tricentenaire.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles	
		<p>Organiser du transport pour les citoyens voulant assister à la séance d'informations des organismes desservant la MRC.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	Les citoyens sont informés des organismes, des ressources et des services qui sont offerts dans leur Municipalité.
		<p>Évaluer la possibilité de mettre en place une chute à livres pour faciliter les retours de livres, vu les heures d'ouverture réduites de la bibliothèque.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2028</small></p>	Familles et aînés	Les citoyens peuvent pleinement profiter de la bibliothèque et de ses services.
		<p>Bonifier les heures d'ouverture de la bibliothèque.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	
		<p>Implanter la tenue d'activités littéraires, de contes et de jeux de société intergénérationnelles.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2027</small></p>	Familles et aînés	Des activités intergénérationnelles sont mises en place.

Champs d'action	Objectifs	Actions	Pour qui?	Résultats attendus
Communication et information	Favoriser l'accès à l'information et aux communications par l'utilisation de moyens et stratégies de communication adaptés aux besoins des citoyens.	<p>Maintenir la publication mensuelle du Champlinois format papier.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	Les personnes aînées et leurs proches sont informés des ressources, services, activités ou programmes qui leur sont offerts.
		<p>Informé plus fréquemment la population.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	Les citoyens sont informés des ressources, services, activités ou programmes qui sont offerts à Champlain.
		<p>Maintenir à jour l'information sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la Municipalité.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	
		<p>Étudier la faisabilité de la mise en place d'un panneau lumineux pour informer les citoyens.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2027</small></p>	Familles et aînés	
		<p>Publier un aide-mémoire dans le Champlinois contenant les numéros d'urgence et les numéros des organismes offrant des services à Champlain.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	
		<p>Mettre à jour la pochette d'informations pour les nouveaux citoyens.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	

Champs d'action	Objectifs	Actions	Pour qui?	Résultats attendus
Communication et information	Favoriser l'accès à l'information et aux communications par l'utilisation de moyens et stratégies de communication adaptés aux besoins des citoyens.	<p>Enregistrer les séances du conseil et les rendre disponibles pour la rediffusion sur le site internet de la Municipalité.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2028</small></p>	Familles et aînés	Les séances du conseil deviennent accessibles à tous les citoyens.
		<p>Publiciser davantage les ordres du jour ainsi que les dates du conseil via les différents canaux de communication.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	
Espaces extérieurs et bâtiments	Mettre en valeur des espaces de repos et de loisirs agréables et accessibles aux citoyens.	<p>Étudier la possibilité d'aménager des terrains municipaux présentement inutilisés pour les rendre plus agréables à fréquenter.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2028</small></p>	Familles et aînés	Les citoyens peuvent pleinement profiter des terrains municipaux présentement inutilisés.
		<p>Poursuivre l'amélioration de la signalisation des pistes de raquettes et de ski de fond.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2026</small></p>	Familles et aînés	Les citoyens peuvent pleinement profiter des pistes de ski de fond et de raquettes.
		<p>Étudier la faisabilité d'un réaménagement du quai.</p> <p style="text-align: right;"><small>Échéancier 2027</small></p>	Familles et aînés	Les citoyens peuvent pleinement profiter du quai.

Champs d'action	Objectifs	Actions	Pour qui?	Résultats attendus
Sécurité	Permettre les déplacements à pied et à vélo dans un environnement sécuritaire.	Réduire les limites de vitesse dans le village a. Faire de la représentation au MTQ pour faire diminuer la vitesse des routes numérotées b. Prévoir des rencontres d'alliance entre les villages situés sur les routes numérotées. <small>Échéancier 2030</small>	Familles et aînés	Les déplacements à pied et à vélo deviennent sécuritaires pour tous les citoyens.
		S'assurer, auprès de la SQ, d'une présence policière accrue sur les routes de la Municipalité. <small>Échéancier 2026</small>	Familles et aînés	
	Favoriser la mise en place d'un plan d'action en cas de catastrophes météorologiques et informer les citoyens en lien avec les actions à prendre.	Rendre le lieu de rassemblement adéquat et équipé. <small>Échéancier 2030</small>	Familles et aînés	Les citoyens ont un lieu sécuritaire où se réfugier en cas de catastrophes météorologiques.
		Créer un plan d'action résumé et accessible aux citoyens. <small>Échéancier 2028</small>	Familles et aînés	
		Informer la population de la mise en place d'un plan d'action via les différents canaux de communication. <small>Échéancier 2029</small>	Familles et aînés	

Acronymes :

CDC : Corporation de développement communautaire des Chenaux

MTQ : ministère des Transports du Québec

FADOQ : Fédération de l'Âge d'Or du Québec

SQ : Sûreté du Québec

Conclusion et remerciements

Par le dépôt de cette Politique familiale et des aînés, la Municipalité de Champlain réaffirme sa volonté de placer les familles et les aînés au cœur de ses priorités et de favoriser un milieu de vie inclusif, sécuritaire et propice au mieux-être de tous. Cette politique et le plan d'action qui l'accompagnent constituent des outils évolutifs, appelés à s'adapter aux besoins exprimés par la population et aux réalités du milieu.

La Municipalité de Champlain tient à remercier sincèrement les membres du comité de pilotage, les élus municipaux, les bénévoles, les partenaires du milieu ainsi que l'ensemble des citoyennes et citoyens ayant participé à la consultation. Des remerciements particuliers sont également adressés à Mme Lise Roy d'Espace Muni pour son accompagnement professionnel, ainsi qu'au Secrétariat des aînés et du ministère de la Santé et des Services sociaux pour sa contribution financière ayant permis la réalisation de cette démarche.

